

3^e colloque

de l'Observatoire
solidaire des
salariés-aidants



**Des initiatives et des projets
pour passer à l'action !**

Mercredi 28 septembre 2022 - 9h30-12h

Siège du Groupe Les Echos-Le Parisien

10 boulevard de Grenelle - 75015 Paris



Sommaire

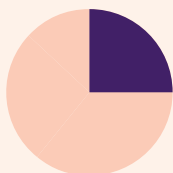
Salarié-aidant, une réalité pour un actif sur quatre	3
L'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale	4
Programme du colloque 2022	5
Des initiatives et des projets pour passer à l'action	6
Ils témoignent	8
Le hackathon.....	10
Les recommandations 2021	11
Les membres du Conseil d'orientation	12

Salarié-aidant, une réalité pour un actif sur quatre

Un proche aidant est une personne qui accompagne à titre non professionnel de façon régulière un proche en perte d'autonomie, gravement malade ou en situation de handicap, afin de lui apporter du confort et lui permettre de vivre de la façon la plus autonome possible.



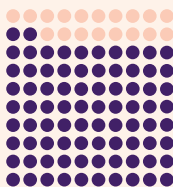
11 millions d'aidants,
soit **1 Français sur 6** accompagnent au quotidien un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie due à l'âge.



1/4
salarié est ou a été aidant.



69 %
n'ont pas informé leur employeur de leur situation de salarié-aidant.



82 %
des salariés-aidants aimeraient que leur entreprise soit plus active pour les accompagner.



indice de solidarité propre à mesurer la connaissance et l'intérêt des Français actifs pour la cause des salariés-aidants.



65 %
des salariés envisageraient un don de RTT au profit de collègues salariés-aidants.

Sources :

- Dossier de presse relatif à la stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants, secrétariat d'État chargé des personnes handicapées et ministère des Solidarités et de la Santé, 2019.
- Baromètre sur les aidants familiaux exerçant une activité professionnelle, L'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale, 2020, 2021.

L'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale

En créant en mai 2020 le premier Observatoire solidaire des salariés-aidants, La Mutuelle Générale a voulu **donner tout l'écho qu'il mérite à ce sujet sociétal majeur**. Si la cause des aidants est aujourd'hui connue et entendue, elle nécessite **une approche plus volontaire** par le système de santé, le politique, mais aussi le monde de l'entreprise.

Forte de son identité mutualiste, La Mutuelle Générale est depuis longtemps engagée auprès des aidants et des personnes dépendantes. Avec L'Observatoire solidaire, elle entend **prendre toute sa part au débat public**.

Écouter, réfléchir, agir

L'ambition de L'Observatoire solidaire est d'abord d'**écouter** et de **donner la parole** à l'ensemble des acteurs impliqués, au premier rang desquels les salariés-aidants.

Elle est aussi de réfléchir, d'imaginer et de proposer de **nouvelles pistes pour demain**.

Elle est enfin d'**agir** pour construire avec tous de nouvelles solidarités, dans et à l'extérieur de l'entreprise.

Quatre types d'initiatives :

- **le colloque annuel** : LE rendez-vous annuel qui réunit les acteurs économiques, politiques, médicaux et associatifs désireux de faire progresser la cause des salariés-aidants.
- **le baromètre et l'indice de solidarité¹** : ils mesurent l'état de l'opinion et renseignent sur la perception des salariés-aidants en France.
- **les ateliers** : pour proposer et imaginer des solutions concrètes pour les salariés-aidants.
- **les projets** : lancement et suivi d'expérimentations.

« Avec l'Observatoire solidaire, nous avons l'ambition de partager un même dessein avec le corps social des entreprises : mieux entendre la cause des salariés-aidants, agir pour faciliter leur quotidien et témoigner de notre solidarité envers eux. »

Patrick Sagon, Président de La Mutuelle Générale,
membre du Conseil d'orientation de L'Observatoire solidaire

¹ Compte tenu des faibles variations observées entre les baromètres 2020 et 2021, il a été décidé de ne pas réaliser d'enquête en 2022. Le prochain baromètre paraîtra en 2023.

Programme du colloque 2022

Mercredi 28 septembre 2022

Matinée animée par Philippe Leduc, médecin-journaliste politique de santé

9h30 : Ouverture du colloque

—> Patrick Sagon, Président de La Mutuelle Générale, Vice-Président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

9h35 : Concilier vie privée et vie professionnelle, mes pistes d'action

—> Églantine Eméyé, Actrice, présentatrice TV et marraine du colloque

9h50 : Valoriser les compétences transverses des salariés-aidants

—> Sophie Loeuilleux, HR Project & Content Manager au Lab RH ;
Isabelle Faggianelli, VP Corporate Social Responsibility chez Christian Dior Couture ;
Guillaume Cléjean, Responsable développement RH de La Mutuelle Générale

10h15 : L'aidant du futur ? Prospective et perspective

—> Philippe Cahen, Prospectiviste

10h50 : Étudiants, salariés : la solution du tiers-aidant

—> Olivier Frezet, Directeur médico-social de MSPB Bagatelle et Directeur du secteur médico-social de Domcare, membre de L'Observatoire solidaire ; Benoit de Saint-Aubin, Directeur de la qualité de vie au travail et services aux salariés d'Orange, membre de L'Observatoire solidaire ;
Valérie Bergua, Co-Responsable Master Psychologie, Psychogérontologie et Santé publique à la Faculté de Psychologie de Bordeaux

11h10 : L'apport indispensable des médecines complémentaires et alternatives

—> Martine Aulagnier, Présidente fondatrice de Passerelle Assist'aidant, membre de L'Observatoire solidaire ;
Stéphane Hugon, PhD, sociologue, fondateur d'Eranos

11h30 : Remise du prix du 1^{er} hackathon de L'Observatoire solidaire

—> Églantine Eméyé, Marraine du colloque ;
Christophe Harrigan, Directeur Général de La Mutuelle Générale

11h45 : Clôture des débats

—> Dr Alain Toledano, Oncologue et radiothérapeute, Président de l'Institut Rafaël-Maison de l'après cancer, membre de L'Observatoire solidaire

Des initiatives et des projets pour passer à l'action



Après avoir émis des recommandations en 2020 et 2021, les membres du Conseil d'orientation de L'Observatoire solidaire ont choisi cette année 6 mesures concrètes, à mettre en œuvre dans l'année.

Valoriser les *soft skills* des salariés-aidants

L'aidance recèle de nombreuses opportunités pour les entreprises, tant l'épreuve s'avère formatrice. De l'organisation des rendez-vous médicaux à l'attention portée au confort de la personne, les aidants développent de multiples savoir-faire et savoir-être précieux pour leur employeur, que ce soit en termes de gestion de projet, de management ou de relation humaine.

Action 1 Permettre à ses collaborateurs, à travers un autotest, d'identifier les *soft skills* de leur vie personnelle, au sens large (vie d'aidant, compétition sportive, capacité à créer une communauté familiale ou amicale...), pour pointer des capacités professionnelles qui créent de la valeur, et aussi les outils de formation pour en faciliter la transposition au travail.

Action 2 Créer une formation des managers aux signaux faibles des *soft skills* et à leur prise en compte dans le développement des compétences.

Action 3 Mettre à jour un process privilégiant concrètement les *soft skills* dans la mobilité interne, c'est-à-dire en minimisant concrètement l'impact opérationnel des *hard skills*.

Pilotées par Le Lab RH, catalyseur d'innovations en ressources humaines, ces actions seront menées grâce à la mobilisation d'experts RH et de chefs d'entreprises.

Recourir aux médecines complémentaires et alternatives

Le recours aux médecines complémentaires et alternatives (MCA) peut permettre d'améliorer la qualité de vie des salariés-aidants.

Action 4 Réaliser un livret pédagogique sur les bénéfices concrets des MCA auprès de salariés-aidants qui en ont bénéficié pour nourrir une première étape de sensibilisation, mais surtout de « déculpabilisation » (prendre du temps pour soi, pour être plus équilibré et pérenne dans son rôle d'aidant). Ce livret pédagogique pourra être complété par un guide sur la compréhension des MCA et un fléchage des associations d'aidants qui mettent en relation avec ces dernières.

Étudiants, salariés : la solution du tiers-aidant

Issue des recommandations de 2021, la mise en place d'un tiers-aidant doit faciliter l'accompagnement quotidien des salariés-aidants et des étudiants en situation d'aidance.

Action 5 Réaliser un guide d'information et de prévention à destination des étudiants en situation d'aidance. En collaboration avec Orange et les étudiants de la licence professionnelle Technicien coordinateur de l'aide psycho-sociale à l'aidant (TCAPSA) et le corps pédagogique de l'Université de Bordeaux. Une approche à la fois professionnelle et scientifique unique sur le sujet qui, à terme, a pour ambition de toucher toutes les universités de France !

Action 6 Expérimenter la complémentarité entre les assistantes sociales et les TCAPSA au sein de la Direction Sud-Ouest d'Orange.



Ils témoignent



Jean-Christophe Combe

ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

« Être aidants ce n'est pas seulement aimer ses proches, c'est être indispensable à la société. Vous reconnaître et vous soutenir n'est pas seulement un devoir, c'est une nécessité pour que vive la solidarité dans notre pays. Et les entreprises doivent prendre toute leur place dans cette reconnaissance de leurs salariés aidants. Elles y découvriront toutes les richesses que cela entraîne pour l'ensemble de l'entreprise.

Bravo et merci pour ce que vous faites pour connaître, comprendre et proposer des solutions innovantes. Je souhaite que nous puissions travailler ensemble dans les prochains mois autour des grands chantiers que nous ouvrons avec le Président de la République sur le bien vieillir ou sur l'inclusivité. A la veille d'une transition démographique qui concernera toutes les familles et tous les aspects de la vie en société, c'est d'une prise de conscience générale dont nous avons besoin. »



Christophe Harrigan,

Directeur Général

« La cause des aidants nécessite une approche plus volontariste par le système de santé, la sphère politique et le monde de l'entreprise. Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale est entièrement mobilisée pour accompagner au mieux ses propres salariés-aidants et répondre ainsi à un enjeu sociétal de premier plan. »



Églantine Eméyé,

Actrice, présentatrice TV et marraine du colloque

« Je crois qu'à ce jour beaucoup d'aidants ne réalisent pas qu'ils le sont, ne se voient pas comme tels et assument chaque jour une charge particulièrement lourde, comme si c'était « normal ». Oui c'est normal d'aider son proche fragilisé, non ce n'est pas normal d'en oublier sa santé, sa vie personnelle. Mon premier tuteur de stage m'avait dit « donne toujours la tâche la plus urgente et la plus importante à quelqu'un de débordé.

Il le fera rapidement et efficacement ». Il n'avait pas tout à fait tort. Mais je pense au contraire que les entreprises peuvent, doivent, participer au mieux-être de leurs salariés. Les aider à reconnaître qu'ils en font trop, se mettent en danger, en leur donnant un espace de parole. Valoriser les compétences acquises dans ce parcours « sens de l'organisation, prise de responsabilités... ». Et surtout leur garantir une vraie flexibilité dans leur travail. »



Martine Aulagnier,
Présidente de Passerelle Assist' Aidants

« Sur le sujet des salariés-aidants, il ne faut pas culpabiliser les entreprises mais au contraire leur donner des solutions. »

« Les salariés-aidants doivent être un gisement de valeur et non un coût pour l'entreprise ! »



Benoit Durand,
Directeur délégué de France Alzheimer

« Beaucoup de chemin reste encore à parcourir : sans une grande campagne de sensibilisation et de communication de la part des pouvoirs publics auprès du grand public, point de salut !

Sans une simplification administrative des aides, point de salut !

Sans une sensibilisation auprès des dirigeants d'entreprise, quelle que soit leur taille, point de salut !

Sans des initiatives prises par les établissements publics et/ou organismes parapublics à valeur d'exemple, point de salut ! »



Valérie Leroux,
Responsable offre solidarité et gestion des associations solidarité et culture au sein du Groupe La Poste

« Dans un contexte où fidéliser ses salariés n'est pas toujours chose aisée, l'accompagnement de ses salariés en situation d'aidant peut faire la différence : il faut leur proposer des aménagements de leur poste de travail, les accompagner dans leurs démarches, leur apporter des solutions adaptées aux difficultés qu'ils rencontrent. »

Le hackathon de L'Observatoire solidaire



L'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale, en partenariat avec Silver Valley - premier pôle d'innovation européen dédié à la longévité -, a organisé du 8 au 18 juin 2022 un **grand défi étudiant visant à faire émerger des solutions pour améliorer la qualité de vie des salariés-aidants**.

Entourés d'experts du privé, d'associatifs, de chercheurs et de salariés de La Mutuelle Générale, les 5 équipes d'étudiants (de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Sciences Po Paris, l'Université Gustave Eiffel et l'École de Design de Nantes-Atlantique) ont conçu et présenté leurs innovations face à un jury de professionnels.

Le lauréat : Caregiver

Caregiver entend apporter des outils et une méthodologie aux salariés pour développer des solutions agiles au service des salariés-aidants au sein de leurs entreprises. Les salariés voient ainsi leur esprit d'entrepreneuriat développé et leurs idées trouvent une application concrète et rapide, sur la base du *test and learn*. Cette approche fait la part belle à la *gamification* avec des ateliers de théâtre et autres *serious games* pour sensibiliser à la cause des salariés-aidants.

La solution Caregiver viendra alimenter les expérimentations portées par L'Observatoire solidaire, tout comme les projets de L'Observatoire enrichiront Caregiver.

Les membres de l'équipe Caregiver :

- **Andréa Abbou**, Co-fondateur et CEO, Ellii
- **Fatima Ferreira**, Responsable du Pôle Outils & Gestion Achats, La Mutuelle Générale
- **Floriane-Cottureau**, Master en Care Design, Ecole de Design de Nantes-Atlantique
- **Felix Contamin**, Master de Politiques publiques, Sciences Po Paris

Caregiver est récompensé à l'occasion du colloque de L'Observatoire solidaire, le 28 septembre. L'équipe bénéficie d'un **accompagnement à la mise en œuvre de son idée par les équipes de Silver Valley et de La Mutuelle Générale**.

« *Issus de domaines d'études aussi variés que la protection sociale de l'entreprise, l'assurance, les RH ou encore l'innovation, les étudiants ont fait preuve de solidarité en formulant des propositions concrètes pour les salariés-aidants. Nous proposerons à l'une de nos entreprises partenaires d'incuber l'idée gagnante avec ses créateurs* », précise **Pierre Denis**, Responsable du pôle engagement sociétal de La Mutuelle Générale.

Les recommandations 2021

Faciliter l'identification et améliorer la reconnaissance des salariés-aidants

1. Statuer sur une définition de l'aidant plus large que celle inscrite dans le Code du Travail depuis décembre 2019, trop focalisée sur le congé proche aidant, qui soit acceptée et reconnue par tous. Parallèlement, définir les critères universels qui permettent d'être déclaré comme aidant au sein d'une entreprise et d'une branche professionnelle.
2. Labelliser le statut de l'aidant dans l'entreprise pour mieux identifier les situations individuelles et accorder des droits spécifiques.
3. Faciliter l'identification de l'aidant dans un certain nombre de démarches administratives (ajout d'une case « aidant familial » sur la déclaration d'impôts, le dossier Pôle Emploi, les imprimés de recensement ou les dossiers médicaux).
4. Prendre en compte les compétences acquises par les aidants durant leur parcours d'aidant dans le cadre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou a minima dans le système d'évaluation des compétences internes à l'entreprise.

Assurer l'information de l'ensemble des acteurs économiques des enjeux spécifiques à la population des aidants dans le monde du travail

5. Diffuser aux entreprises, et en particulier aux PME et TPE, une information packagée, mutualisée et gratuite, en s'appuyant sur les réseaux de médecine du travail, les experts comptables, les organisations syndicales, les fédérations et branches professionnelles, le tissu associatif et les collectivités territoriales.
6. Informer les équipes Ressources humaines de l'existence de dispositifs de soutien aux aidants déjà opérationnels (CESU aidants, fonds Haut degré de solidarité, etc.), qui peuvent être mis en place en concertation avec les partenaires sociaux.

Capitaliser sur les dispositifs existants et mieux les déployer

7. Assouplir les conditions de recours au Congé proche aidant (extension au-delà des GIR 1 à 3 notamment) et limiter les impacts négatifs de la prise de ce congé (intégration dans la période de cotisation du système de retraite).
8. Ajouter à l'arrêt de travail un nouveau motif lié à l'accompagnement d'un proche en situation de dépendance.

Faciliter l'accompagnement quotidien des salariés-aidants en œuvrant à la mise en place d'un « tiers-aidant » dans l'entreprise

9. Inciter les entreprises à avoir recours à des métiers de coordination du type TCAPSA (Technicien-Coordonateur de l'Aide Psychosociale aux Aidants), mutualisables pour garantir un accompagnement dans le temps et une optimisation des dépenses.
10. Mettre en place des outils de financement du recours à un « tiers aidant » (régime d'exonération de cotisations patronales, contrat collectif de protection sociale, plan d'épargne dépendance, etc.).

Les membres du Conseil d'orientation

Les experts pluridisciplinaires



Martine Aulagnier

Présidente fondatrice de Passerelle Assist'aidant



Benoit de Saint-Aubin

Directeur de la Qualité de vie au travail et services aux salariés d'Orange



Benoit Durand

Directeur délégué de France Alzheimer



Olivier Frezet

Directeur médico-social de MSPB Bagatelle et Directeur du secteur médico-social de Domcare



Serge Guérin

sociologue et docteur HDR en sciences de l'Information, spécialiste des questions liées au vieillissement de la société et aux enjeux de l'intergénération.



Valérie Leroux

Responsable offre solidarité et gestion des associations solidarité et culture au sein de la Direction Nationale des Activités Sociales du Groupe La Poste



Vinh Ngo

Directeur général du centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT), médecin du travail



Thierry Nouvel

Directeur général de l'association Vaincre la Mucoviscidose



Alain Toledano

Oncologue et radiothérapeute, Président de l'Institut Rafaël-Maison de l'après cancer



Emilie Weight

Responsable RSE pour MERCK France



Frank Wismer

Avocat associé du cabinet Avanty Avocats

Les représentants de La Mutuelle Générale



Patrick Sagon

Président



Christophe Harrigan

Directeur général



Pierrette Saigre

Trésorière



Christophe Morange

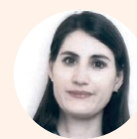
Directeur de la communication et de la RSE

L'équipe d'animation de L'Observatoire solidaire



Pierre Denis

Responsable du pôle engagement sociétal de La Mutuelle Générale, Délégué général de La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale



Marie Furet

Responsable des partenariats solidaires de La Mutuelle Générale

Contact presse

Clément Tendil

ctendil@lamutuellegenerale.fr

06 82 76 43 91

Suivez notre actualité sur



observatoire-solidaire.lamutuellegenerale.fr

